

Présents : 11 Votants : 12
Excusée : C.Lartigue donne pouvoir à
G.Marais
Absent : D.denier

*Le procès verbal de la séance
du 11 octobre 2016 est approuvé
à l'unanimité.*

*Toutes les délibérations sont
consultables en Mairie.*

*Cérémonie du 11 novembre -
chant des élèves*



*Nos prochains
rendez-vous...*

Jedi 1^{er} décembre : assemblée
générale Club Boumien

Samedi 3 décembre : marché

de Noël des enfants de l'école
Vendredi 9 décembre : Coup
de cœur - concert à l'Eglise de
Chécy 20h30

Samedi 10 décembre : théâtre
la Lucarne - Coup de cœur -
Salle des fêtes à 20h30

Dimanche 11 /12 : randonnée
pédestre à Chécy à 14h /Coup
de cœur

Dimanche 11 décembre :
concours de belote de la
FNACA

Jedi 15 décembre : assemblée
générale de l'U.B.O.F et Bou
Ciné « le faucon maltais » de
John Huston (1941) à 20h30

*Prochain Conseil
Municipal le 13/12/2016
à 20 h30*

Conseil Municipal

Du 15 novembre 2016

Compte-rendu

Délibérations vie institutionnelle de l'Agglo

Le 29 septembre 2016, le Conseil de communauté de l'Agglomération a approuvé la transformation de l'Agglo en Communauté Urbaine. Il est demandé aux 22 communes d'adopter dans les 3 mois, 4 délibérations correspondantes à cette transformation.

1) Transfert de compétences en vue de la transformation en Communauté Urbaine puis en métropole.

Le conseil municipal valide à 6 voix pour (1 voix contre, 5 abstentions) **les transferts de compétences au 31 décembre 2016 permettant la transformation de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire en communauté urbaine** et ultérieurement en métropole, sous réserve d'une évolution favorable de la législation.

2) Transformation de la Communauté d'agglomération en Communauté Urbaine. Décision de principe, approbation du projet de statuts, choix de la dénomination.

Le conseil municipal approuve à 7 voix pour, (5 abstentions) - **le principe de transformation en communauté urbaine au 1^{er} janvier 2017, - le projet de statuts** correspondant, - **la nouvelle dénomination « Orléans Métropole »** avec toutefois, un débat soulevé pour ce nom qui selon le conseil municipal de Bou n'est pas suffisamment évocateur des 22 communes.

3) Adoption du pacte de gouvernance et de confiance métropolitain

Approuvé à 4 voix pour un avis favorable à l'adoption de ce pacte de gouvernance (1 voix contre et 7 abstentions).

4) Vœu pour l'acquisition du statut de métropole

Proposition approuvée à 7 voix pour (5 abstentions) dès que la loi le permettra.

Délibérations communales

- Tarifs communaux et loyers

Il est décidé **de ne pas augmenter** pour 2017 le tarif de location de la salle des fêtes et de location du matériel, ni les concessions cimetières. Les tarifs restent donc ceux de 2016.

Le loyer de la boulangerie n'est exceptionnellement pas augmenté non plus, compte-tenu de l'arrivée d'un nouveau boulanger, Mr Beaudichon, à qui nous souhaitons au passage la bienvenue !

Délibérations communales suite....

Le loyer de Meulin et l'indemnité de la gardienne de l'Eglise sont augmentés de 1%.

- **Délibération financière** : autorisation de procéder à des dépenses d'investissement en 2017 avant le vote du budget

Madame le Maire rappelle qu'en l'absence d'adoption de budget avant le 15/04/2017, il est possible d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement **dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (soit un maximum de 107 862 €)**. Le conseil décide à l'unanimité d'accepter cette délibération.

- **Projet de statuts de syndicat pour la gestion de la fourrière animale**

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de demander aux représentants de l'Etat dans les départements du Loiret et du Loir-et-Cher de **créer un syndicat mixte compétent pour la gestion de la fourrière animale et d'adopter sans modification le projet de statuts du syndicat.**

Demande de subvention au Fonds d'Accompagnement Culturel des Communes (FACC)

Concerne le spectacle « plume d'ange » qui se déroulera le 28 janvier 2017. Le montant de la prestation s'élevant à 1 870 € TTC, **la subvention pouvant être accordée au titre du FACC est de 50% soit 935 €**. Le conseil approuve à l'unanimité cette demande de subvention.

Travaux

Réfection de la 2ème partie de la rue de Caslin

Dans le cadre des opérations de soutien aux communes, il est possible d'obtenir un fonds de concours de l'Agglo (versement d'une subvention pour 2017). Dans ce cadre, un devis a donc été demandé à la société INCA. Ce dernier s'élève à **173 520 € TTC**. Si ce fonds de concours est accepté, les travaux pourront être engagés.

Informations diverses

Inscriptions sur la liste électorale (pour les nouveaux arrivants) : inscription en mairie **avant le 31 décembre 2016**.

Conseil Municipal des Jeunes de Bou : un petit groupe de 8 personnes est désormais formé en vue de participer à la vie de la commune. Si d'autres jeunes sont intéressés, ils sont les bienvenus !

Distribution de chocolats aux + de 70 ans : le samedi 17 décembre 2016 - distribution assurée par des élus et jeunes « du groupe CMJ ».

Passage de la balayeuse : mercredi 30 novembre 2016

État civil

Bienvenue à ...

Mia GONZALEZ

le 24/10/2016



La vie de la commune en images...

Retour sur la cérémonie du 11/11/2016



Concert de musique le 12/11/2016



Information recensement



Pourquoi...?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Comment...?

À la mairie de votre domicile. Munissez-vous d'une pièce d'identité et livret de famille
Retrouvez « **ma JDC sur Mobile** » en un clic
